

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MARCO BESSO

Le développement des assurances sur la vie depuis 1859 jusque 1883

Journal de la société statistique de Paris, tome S26 (1886), p. 85-88

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1886__S26__85_0

© Société de statistique de Paris, 1886, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

LE DÉVELOPPEMENT DES ASSURANCES SUR LA VIE

DEPUIS 1859 JUSQUE 1883

Par M. MARCO BESSO

Depuis qu'on a compris que la *question sociale* ne peut pas être tranchée d'un coup, mais qu'étant un problème complexe, elle exige une série de réformes et d'améliorations morales et économiques, surtout au profit des classes inférieures, on a dû reconnaître en même temps que les différentes formes d'assurances, notamment celles qui ont trait à la santé et à la vie de l'homme, sont appelées à jouer un très grand rôle dans nos sociétés modernes.

Tandis que l'assurance des biens ou des choses (l'assurance incendie, l'assurance maritime, etc.) est déjà arrivée à un degré de développement très satisfaisant, les assurances ayant pour objet la valeur de l'homme qui travaille, n'ont pas encore obtenu le degré de diffusion qu'elles méritent et qui est d'autant plus désirable que par là on arrivera certainement à réduire la misère en diminuant, d'autre part, l'intervention toujours avilissante de la charité. C'est vers ces questions qu'à notre époque les gouvernements, les parlements et les économistes des pays les plus éclairés tournent, de préférence, leurs efforts. Il ne sera donc pas inutile de suivre, chiffres en mains, le chemin que l'assurance *Vie* proprement dite a parcouru dans les derniers temps, et ce n'est qu'un juste hommage rendu à la Société de statistique de Paris, que de prendre pour point de départ la date de sa création : 1860.

Je ne crois pas qu'en 1859 on eût osé espérer que l'assurance sur la vie augmenterait pendant un quart de siècle dans les proportions que nous allons constater :

I. — Assurances en vigueur à la fin de chaque année.

ANNÉES.	CONTINENT.	ANGLETERRE.	ÉTATS-UNIS.	AUTRES PAYS.	TOTAL.
	Chiffres approximatifs en millions de francs.				Milliards de francs.
1859	745	4,000	764	?	5.509
1864	1,527	5,268	2,137	?	8.932
1869	2,810	6,724	9,918	?	19.452
1874	4,391	9,056	10,785	?	24.660
1879	5,902	10,375	7,776	820	25.890
1883	8,174	11,125	9,578	1,046	31.616

Néanmoins, on doit reconnaître que ce ne sont là encore que de faibles résultats en comparaison des besoins de la société, et quand on tient compte des millions d'hommes qui ne sont pas encore assurés.

La première partie du parcours était la plus difficile à franchir; il s'agissait d'une institution presque nouvelle qui devait se frayer sa voie, rencontrant partout des préjugés invétérés, et qui ne pouvait tirer que d'elle-même et d'après sa propre expérience les connaissances nécessaires pour établir les bases d'un fonctionnement régulier : à présent, l'impulsion est donnée, les règles sont connues, mais il y a encore à introduire dans l'institution les perfectionnements aptes à la rendre accessible à tout le monde.

Sur le continent, l'assurance *Vie* n'avait, en 1859, qu'un très mince développement. Toutes les sommes qui y avaient été assurées depuis l'origine de l'assurance *Vie*, c'est-à-dire depuis le commencement du siècle, n'atteignaient pas le chiffre des capitaux qu'on assure à présent pendant une seule année, et, en effet, les assurances qui étaient en vigueur, en 1859, sur le continent, soit 745 millions de francs, dépassent à peine la moitié du chiffre des assurances souscrites en 1883, soit 1,233 millions de francs.

Toutefois, on peut affirmer qu'actuellement encore le nombre des personnes assurées sur le continent n'arrive pas à la proportion de 5 pour 1,000 habitants.

II. — Personnes assurées.

PAYS.	RECENSEMENT de	POPULATION, milliers d'habitants.	NOMBRE des assurés.	NOMBRE des assurés sur 100,000 habitants.
Allemagne.	1880	45,234	671,023	148
Autriche-Hongrie.	1880	37,882	306,275	80
Belgique	1882	5,655	12,000	213
Danemark.	1880	2,096	29,845	1,424
Espagne et Portugal.	1881-1883	21,137	2,105	10
France	1881	37,672	257,166	68
Hollande	»	4,225	»	»
Italie	1882	28,733	8,609	30
Norvège.	1880	1,807	3,041	168
Péninsule des Balkans.	»	18,466	464	3
Russie	1881	83,910	19,021	23
Suède.	»	4,603	19,315	420
Suisse	»	2,846	37,376	1,313
Continent.		294,066	1,354,260	461
Angleterre	»	36,308	965,276	2,659
— assurances populaires	»	»	6,263,658	17,251
Total pour l'Europe		330,374	8,583,194	19,911

On voit donc immédiatement combien il reste encore à faire. Le vide à combler est d'autant plus sérieux et donne d'autant plus à réfléchir, qu'il y a lieu de considérer que la plus grande partie des personnes assurées aujourd'hui appartiennent à la bourgeoisie. C'est ce qu'on constate aisément en voyant quelle est la somme moyenne assurée sur chaque tête dans les principaux pays :

III. — *Moyenne des sommes assurées sur chaque tête.*

ANNÉES.	FRANCE.	ALLEMAGNE.	AUTRICHE-HONGRIE.	ANGLETERRE.	AMÉRIQUE DU NORD.
Assurances ordinaires.					
1859	10,461	4,171	3,820	14,568	15,402
1864	9,752	3,879	3,782	13,410	14,563
1869	9,984	3,439	3,415	10,634	15,105
1874	10,253	3,790	4,317	11,247	13,492
1879	10,945	4,317	2,818	11,473	13,058
1883	11,267	4,649	3,259	11,611	13,573

Étant donné le fait, ressortant des comptes rendus des compagnies, que les assurances pour des sommes très élevées des capitaux assurés par chaque tête sont assez rares, il s'ensuit que les extrêmes de l'échelle sont assez rapprochés ou, en d'autres termes, que le degré inférieur dans l'échelle est encore assez élevé. En d'autres termes, les classes qui ont le plus besoin de l'assurance, c'est-à-dire les classes ouvrières, sont celles qui, aujourd'hui, en profitent le moins, sauf en Angleterre et depuis quelques années seulement, où les classes ouvrières se servent largement de l'assurance *Vie*. La moyenne de la somme assurée suit une marche descendante en Angleterre et en Amérique, et en partie aussi dans le continent, et fournit la preuve que l'esprit de l'assurance se répand de plus en plus parmi les populations et que les perfectionnements qui pourront être encore introduits dans le fonctionnement de cette institution ne seront pas sans avoir pour résultat le concours de plus en plus nombreux de la part du public.

Le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire nos tableaux de détail. Nous nous bornons à en donner l'énumération, et à en tirer quelques conséquences :

- I. Sommes assurées souscrites depuis 1859 jusqu'en 1883;
- II. Sommes assurées en vigueur à la fin de chaque année depuis 1859 jusqu'en 1883;
- III. Réserves accumulées par les compagnies à la fin de chaque année, depuis 1859 jusqu'en 1883;
- IV. Nombre des assurances souscrites depuis 1859 jusqu'en 1883;
- V. Somme moyenne assurée sur chaque tête;
- VI. Tableau des compagnies d'assurances.

Pour donner une idée des liens qui existent déjà entre l'assurance et la *vie* publique des nations, il suffira seulement de faire remarquer l'influence fâcheuse des années de guerre : En 1870 et 1871, la somme assurée en France avait été de 238,400,000 fr., lorsque dans la période biennale précédente elle s'était élevée à 400,400,000 fr., et dans la période biennale subséquente à 357,000,000 fr. — Il en a été de même pour l'Allemagne, qui ne donne que 316,000,000 fr. pour la période 1870-1871, tandis que la période antérieure avait donné 426,000,000 fr., et la période suivante 488,000,000 fr.

Les assurances *Vie* ont en outre du chef du placement des réserves un rôle semblable à celui des caisses d'épargne et il ne sera pas sans quelque utilité de rappeler ici les totaux des placements de ce chef effectués par des compagnies en dehors

de leurs capitaux et de leurs réserves, et des réserves pour les assurances des rentes viagères :

	1859.	1888.
	millions de francs.	millions de francs.
Continent	162.4	1,549.7
Angleterre.	1,212.0	3,283.0
États-Unis.	83.5	2,230.5
Canada	?	36.0
Australie	?	145.0
Autres pays	?	?
Total	1,457.9	7,244.2

Mais nous devons faire remarquer que les chiffres contenus dans les tableaux ne sont pas l'expression des assurances respectivement en cours dans chaque pays. Il y a des pays dans lesquels l'assurance *Vie* est en grande partie exploitée par des compagnies étrangères, comme il y en a d'autres dont les compagnies récoltent à l'étranger une grande partie de leurs affaires ; ainsi, nombre de compagnies françaises récoltent d'importantes affaires en Belgique, Hollande, Suisse et Italie ; des compagnies allemandes exploitent aussi ces pays aussi bien que la Scandinavie, la Russie et l'Autriche-Hongrie ; les compagnies de Trieste souscrivent beaucoup d'affaires en Italie, et les compagnies anglaises, enfin, exploitent plus ou moins tous les pays du continent sans compter plusieurs colonies.

A titre de simple supposition, on pourrait toutefois admettre que les assurances souscrites par les compagnies étrangères en France, en Allemagne et en Autriche-Hongrie sont à peu près égales aux assurances souscrites à l'étranger par les compagnies de ces pays. Quant à la Russie, à l'Italie et aux États de seconde importance, il n'y a pas de doute que les assurances en vigueur n'y dépassent de beaucoup celles qui figurent aux tableaux, c'est-à-dire que le nombre des assurés et le montant des capitaux assurés sont bien plus importants qu'il ne résulte de notre statistique. L'Italie notamment compte dans nos tableaux tout au plus pour la moitié des assurances qui y sont réellement en vigueur et il en est de même pour la Russie.

Ceci suffit pour faire comprendre que nous n'avons pas eu la prétention de fournir une statistique exacte sur la situation de l'assurance *Vie* dans chaque pays. Nous avons voulu démontrer seulement l'importance toujours croissante de cette forme de la prévoyance.
